

en combustible liquide, ce qui entraînera une perte d'environ 50 p. 100 de l'énergie contenue dans le combustible.

Puis il y est question de la nécessité d'entreprendre une étude complète des ressources d'énergie, charbon, forces hydrauliques, pétrole, et gaz, en fonction de l'établissement d'un programme d'envergure nationale.

Nous estimons le moment venu pour le gouvernement de songer à établir un programme tel que le propose l'amendement. Nous discutons au sujet des énormes ressources d'énergie du fleuve Columbia et des autres cours d'eau du Canada, ainsi que des nouveaux moyens d'utiliser toutes nos abondantes réserves de houille, et nous savons que le gouvernement envisage sérieusement la distribution du gaz et du pétrole par tout le pays.

A ce propos, je tiens à souligner qu'en ce qui a trait à un programme d'ensemble,—je veux parler ici d'un programme d'ensemble d'aménagement de nos ressources naturelles,—le Canada est présentement beaucoup moins avancé que l'Inde, bien que nous parlions souvent de l'Inde comme d'un pays insuffisamment développé. Bien que l'Inde soit entrée plus tard dans le mouvement, elle a élaboré un programme fort sage visant l'exploitation générale de ses ressources naturelles.

Avant de conclure, j'aimerais donner lecture d'un paragraphe tiré d'une brochure intitulée: *Le premier Plan quinquennal*. Cette brochure qui traite de l'Inde renferme l'exposé d'un plan quinquennal visant l'exploitation des ressources naturelles dans ce pays, et reposant sur une politique d'envergure nationale à laquelle participent le gouvernement national et les gouvernements des divers États. Voici les objectifs que le plan propose et je les présente à la Chambre parce qu'ils pourraient faire partie d'un plan que notre Gouvernement serait bien avisé d'étudier. Voici le passage qui a pour titre: Objectifs:

Le principal objectif de tout plan dans l'Inde est de relever le niveau de vie de la population et d'assurer aux gens une vie plus fructueuse et plus variée. L'élaboration de tout plan doit donc viser et à l'utilisation plus efficace des ressources tant humaines que matérielles dont on dispose afin d'en tirer un plus fort rendement de biens et de services, et à la réduction des écarts en ce qui concerne les revenus, les biens et les chances de succès. Un programme qui ne tendrait qu'à augmenter le rendement pourrait avoir pour résultat de permettre à quelques-uns seulement d'acquérir la très grande partie des richesses, tout en laissant les masses populaires dans leur état présent de pauvreté. Un tel programme serait ainsi impropre à atteindre les objectifs plus généraux du domaine social. Par ailleurs, une simple répartition nouvelle des richesses existantes nuirait au confort de certains groupes de la société, sans améliorer sensiblement le sort des masses populaires. Notre programme est donc double en ce qu'il tend dès maintenant à accroître la production, tout en réduisant

les inégalités. Ces deux aspects du programme agissent et réagissent l'un sur l'autre et il faut être bien averti pour décider dans quelle mesure un progrès immédiat dans un sens est compatible avec une expansion dans l'autre. Bien que, dans les premières phases, il faille insister davantage sur une production accrue,—sinon aucun progrès n'est possible,—nous ne devons pas nous contenter de stimuler les affaires dans le cadre social et économique tel qu'il est actuellement. Ce cadre même doit être remodelé de façon à assurer à un nombre de plus en plus élevé de membres de la collectivité, et sur la plus grande échelle possible, la plénitude de l'emploi, l'instruction, la sécurité contre la maladie et d'autres genres d'invalidité ainsi qu'un revenu suffisant.

Je crois que ce sont là de splendides objectifs à atteindre dans un pays comme l'Inde; et ces objectifs, tels qu'ils sont exposés dans cette brochure, pourraient fort bien être étudiés par le gouvernement du Canada au moment où il s'agit du projet d'amendement dont la Chambre est saisie.

Je m'arrêterai là pour le moment. Nous tenions à porter cette question à l'attention de la Chambre sans en trop retarder les travaux. Mais nous exhortons le Gouvernement à songer que le moment est tout choisi pour entreprendre la planification nécessaire de l'exploitation de nos ressources canadiennes et pour songer à tracer une ligne de conduite nationale visant le combustible et l'énergie.

**L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de discuter longuement l'objet de l'amendement. Mais comme il semble que Votre Honneur permettra une mise aux voix sur l'amendement, je voudrais expliquer notre attitude à ce sujet.

Dans un cas de ce genre, il nous incombe d'examiner la résolution même et la forme dans laquelle la requête est formulée. Il n'appartient pas aux honorables députés de deviner à quoi songent ceux qui présentent l'amendement, même si on peut croire que la doctrine du parti auquel appartient l'honorable député peut, en elle-même, ajouter une signification particulière à l'amendement.

Selon le texte de l'amendement, on réclame l'élaboration d'une politique nationale en matière de combustible et d'énergie dans l'intérêt général de la population du Canada. Voilà en quelques mots le sens de la motion.

Bien que l'honorable préopinait ait donné à entendre que la motion va plus loin, cela ne nous fournit pas une raison suffisante d'affirmer que le texte cache des sous-entendus. Je ne puis, cependant, m'empêcher de signaler que la situation dans l'Inde et au Canada démontre peut-être plus clairement que n'importe quoi l'immense différence entre les genres de programmes qui peuvent s'imposer dans les deux pays.